

Présentation de la Préparation au 54^{eme} concours d'entrée à l'En3s

Présentation de la formation

L'objectif de la Préparation au concours d'entrée à l'En3s est d'augmenter les chances de réussite par l'enseignement de la méthodologie des épreuves et par un entraînement intensif.

Les séances de note de méthodologie et de synthèse permettent par la correction des devoirs l'appropriation de la méthodologie de ces épreuves.

Pour ce qui concerne les séances de Protection sociale, les intervenants communiquent les clefs afin d'analyser et de problématiser les grands sujets de Protection sociale. Il est nécessaire pour tirer profit de ces séances d'avoir travaillé bien en amont les thèmes abordés.

Le site de l'EN3S met à votre disposition : la brochure présentant le concours ainsi que les sujets et les meilleures copies des concours précédents, ainsi que le rapport du jury.

I. ORGANISATION

La formation se déroule en neuf stages :

Entraînements aux trois épreuves obligatoires d'admissibilité (épreuves écrites) :
35 jours répartis en 8 stages à raison d'une session par mois de novembre à juin

Entraînements aux épreuves d'admission (épreuves orales) :

- 2 jours de sensibilisation en mars et mai
- 5 jours d'entraînement à l'oral (en septembre) réservés aux seuls admissibles au Concours d'entrée à l'En3s

Le SFR propose un accompagnement personnalisé de chaque participant dans une logique de réussite. Des enquêtes individuelles de satisfaction de la formation sont réalisées en juin et septembre.

La formation se déroulera à l'Espace Vinci, 25 rue des Jeûneurs 75002 PARIS.

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs de l'Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des universitaires ;
- des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

II. CONTENU

L'enseignement est essentiellement ciblé sur un **entraînement** intensif aux épreuves écrites et orales.

ENTRAÎNEMENT AUX TROIS ÉPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSIBILITÉ (épreuves écrites)

Première épreuve à choisir parmi :

- épreuve de méthodologie d'organisation et de rédaction administrative comportant une étude de cas pratique relative à la stratégie et au management des entreprises et institutions publiques ou privées
- composition de culture générale
- composition de droit public (*)
- composition d'économie (*)

(*) *Attention le choix de cette épreuve à l'écrit interdit de la choisir à l'oral.*

Deuxième épreuve : note de synthèse sur un texte ou un dossier à caractère administratif

Troisième épreuve : dissertation se rapportant aux grands thèmes de la protection sociale

ENTRAÎNEMENT AUX TROIS ÉPREUVES D'ADMISSION (épreuves orales)

L'entraînement aux épreuves orales est réservé aux seuls candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites. Cet entraînement intensif aux épreuves est enrichi d'un accompagnement individuel pour optimiser la présentation orale des candidats lors de l'épreuve de conversation.

Première épreuve : entretien avec le jury

Entraînement à partir du curriculum vitae détaillé, de la lettre de motivation manuscrite, le candidat se présente en dix minutes au plus puis converse avec le jury.

Deuxième et troisième épreuves techniques, à choisir parmi :

- droit du travail
- droit public
- économie
- gestion comptable et financière
- législation de Sécurité sociale
- science politique
- sciences de la vie / santé publique
- statistique

Sujet tiré au sort par le candidat et préparé pendant 20 minutes.

III. PLANNING DE LA FORMATION

Date limite de candidature : le 10 juillet 2013

Envoi des convocations : semaine du 29 juillet 2013

Semaines de sélection pour l'entrée en préparation : du 24 septembre au 09 octobre 2013

Jury de proclamation des résultats : semaine du 14 octobre 2013

Envoi des convocations pour l'entrée en formation semaine 43.

Semaines de formation aux épreuves écrites :

Stage 1 du 18 au 22 novembre 2013 - 5 jours

Stage 2 du 09 au 13 décembre 2013 - 5 jours

Stage 3 du 13 au 17 janvier 2014 - 5 jours

Stage 4 du 10 au 14 février 2014 - 5 jours

Stage 5 du 10 au 14 mars 2014 - 5 jours

Stage 6 du 08 au 11 avril 2014 - 4 jours

Stage 7 du 13 au 16 mai 2014 - 4 jours

Stage 8 du 10 au 13 juin 2014 - 4 jours

Semaine d'entraînement aux épreuves orales :

Cinq jours dans la première quinzaine du mois de septembre 2014 (réservé aux candidats admissibles au Concours d'entrée à l'En3s)

IV. PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Le programme détaillé des séances de formation sera remis lors de la première session.

Répartition des enseignements dispensés pour la préparation aux épreuves écrites :

Enseignement aux techniques d'écriture : 3 h 30

Enseignement à l'épreuve au choix (Epreuve de méthodologie, Dissertation de Droit public, Economie, ou Culture générale) : 47 h 30

Enseignement à la note de synthèse sur un texte ou un dossier à caractère administratif : 43 h 30

Enseignement à la dissertation se rapportant aux grands thèmes de la protection sociale : 80 h 30

Entraînements aux 3 épreuves obligatoires d'admissibilité : 63 h dont deux examens blancs.

Présentation des épreuves : 21 h